

Les ASH, 3 juillet 2015

**Patrick  
Doutreligne**



## Pionnier du droit au logement

**A** lors qu'il avait annoncé son départ à la retraite au printemps, le 5 juin dernier, Patrick Doutreligne a été élu à l'unanimité président de l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux). Réponse à une sollicitation dont il est fier et retour dans une maison qu'il connaît bien, lui qui a été conseiller technique à l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais, puis à l'Uniopss pendant sept ans. Une élection qui marque aussi l'aboutissement d'un parcours consacré presque exclusivement au logement. Né en 1953, ce fils d'un directeur de centre de semi-liberté n'échappe pas à la vocation familiale. A 21 ans, diplômé en poche (DEES), il est éducateur spécialisé dans un foyer de semi-liberté ; à 26 ans, directeur adjoint d'un foyer de jeunes travailleurs. Il devient ensuite directeur départemental d'un service de tutelles aux prestations sociales dans le Pas-de-Calais. A l'Uniopss, où il officie dans les années 1990, il est notamment chargé de suivre l'application de la loi visant à la mise en œuvre du droit au logement, dite loi «Besson», du nom du secrétaire d'Etat au logement de l'époque. Son expertise sur les questions de logement est telle que Louis Besson lui demande en 1997 de rejoindre son cabinet comme conseiller technique. Deux ans plus tard, il est nommé secrétaire général du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées auprès du président Xavier Emmanuelli, avant de devenir en 2003 délégué général de la Fondation Abbé-Pierre. Depuis lors, cet homme de convictions n'a cessé de défendre la cause des plus fragiles sur un marché du logement en crise permanente.